

Communiqué de presse

Lyon, le 24/01/2011

Assemblée constitutive de la CCIR Rhône-Alpes

Jean-Paul MAUDUY, élu Président de la CCIR Rhône-Alpes, entend être le gardien des grands équilibres, ceux qui permettront aux grandes CCIT comme aux petites de faire valoir leurs atouts.

Le vendredi 21 janvier 2011, Monsieur Jean-François CARENCO, Préfet de Région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, a procédé à l'installation des 100 membres de la nouvelle assemblée de la CCI de région Rhône-Alpes.

A la suite du scrutin, organisé sous la présidence de Gérard MANCRET, doyen d'âge, Jean-Paul MAUDUY a été déclaré élu : Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes, avec 58 voix.

« Amener chacun d'entre nous, qu'il soit du Nord ou du Sud, que sa Chambre soit petite ou grande, à constater qu'il est plus fort quand il s'unit avec les autres, sera la plus belle victoire de cette Assemblée ».

Dès sa première intervention, fidèle à sa volonté de rassembler au service de l'intérêt général, **Jean-Paul MAUDUY a tout d'abord remercié tous ceux qui avaient voté pour lui et, naturellement, tendu la main, à tous ceux qui avaient fait un autre choix**, affirmant *« Nous devons être unis pour escalader par les lignes de crête la réforme que nous allons devoir mener ».*

Lors de son discours de politique générale Jean-Paul MAUDUY s'est attaché à rappeler les fondements de ce que seront et comment fonctionneront la CCIR et le réseau des CCIT Rhône-Alpes dans le cadre de l'application de la loi du 24 juillet 2010 soulignant d'emblée **« très peu de choses vont changer, mais le peu qui changera changera profondément, nous devons en être conscients pour faire de cette série d'astreintes autant d'opportunités ».**

Et immédiatement de préciser ce qui ne changera pas : *« Les Membres des CCIT seront maîtres chez eux !, « Quand une CCI décidera de ce qu'elle souhaite, elle sera souveraine... ». « Quand une CCIT décidera d'embaucher elle embauchera... ».*

Puis de pointer ce qui dans un contexte de réduction budgétaire drastique évoluera : *« Nous sommes sous contrainte, mais profitons en pour revoir nos*

*processus, nos décisions, et pour déployer des solutions plus économes et plus efficaces : c'est **cela la régionalisation, et pas autre chose !** Les moyens qui vont nous manquer, les 15% de recettes fiscales sur 3 ans qui feront défaut, nous les trouverons en utilisant les deux vecteurs que nous permet la loi : les mutualisations régionales sur les fonctions administratives, et les rationalisations que permettront nos documents d'orientation que seront les schémas et la stratégie régionale. La régionalisation ce sera aussi, et ça n'est pas anodin, se donner les moyens de parler d'une seule voix sur les dossiers qui nous préoccupent.*

Jean-Paul MAUDUY a conclu en donnant une définition « feuille de route » de la CCIR Rhône-Alpes: *« Le terrain, croyez-moi, ça me connaît : je ne ferai pas de la CCIR une machine à broyer les initiatives mais simplement, dans le respect des textes et sous l'œil vigilant de nos Tuteurs, un Établissement Public efficace et respecté, utile à tous ! Petite, ramassée, économe, la CCIR est le pivot et le point d'équilibre pour tous, et sa taille est la garantie de sa volonté d'équité. Là doit être situé la fonction centrale, en laissant dans nos Chambres ce qui sera nécessaire pour le fonctionnement quotidien : en procédant ainsi, ce sera autant de moyens dégagés pour agir auprès de nos ressortissants, mais aussi autant de garanties fournies aux uns et aux autres. Voilà mon ambition : **faire exister le fait régional en donnant au fait local tous les moyens de poursuivre et d'améliorer l'appui qu'il donne à nos entreprises** ».*

Le Bureau de la CCIR Rhône-Alpes est composé de la manière suivante, tous les Présidents des CCIT étant de droit Vice-présidents de la CCIR :

- Jean-Paul MAUDUY : Président
- Jean VAYLET : 1^{er} Vice-Président
- Jean-Marc BAILLY : Vice-Président
- René CHEVALIER : Vice-Président
- Noël COMTE : Vice-Président
- Jean-Bernard DEVERNOIS : Vice-Président
- Philippe GRILLOT : Vice-Président
- Guy METRAL : Vice-Président
- André MOUNIER : Vice-Président
- Daniel PARAIRE : Vice-Président
- Jean-Paul POULET : Vice-Président
- Joël ROQUES : Vice-Président
- François DAMARIN : Vice Président
- Pierre RAMPA : Trésorier
- Robert SORREL : Trésorier-adjoint
- Philippe NOUVIAN : Secrétaire
- Philippe GUERAND : Secrétaire

Ont ensuite été élus les membres des commissions statutaires :

Commissions des finances

- Guy METRAL : Président de la Commission des finances
- Jean-Marc BAILLY
- Jean-Pierre GIRARD

Commissions des marchés

- Philippe GRILLOT : Président de la Commission des marchés
- René CHEVALIER : membre titulaire
- Daniel PARAIRE : membre titulaire
- Noël COMTE : membre suppléant
- André MOUNIER : membre suppléant
- Jean VAYLET : membre suppléant

Commissions Prévention des conflits d'intérêts

- Marcel SENDELIN, Président du tribunal de Commerce de Lyon, au titre de personne extérieure qualifiée,
- Jean-Paul POULET
- Jean VAYLET
- Jean-Bernard DEVERNOIS

Création d'un Conseil déontologique

- Jean-Marie BUSSEUIL : Président du Conseil déontologique
- Guy METRAL
- René CHEVALIER
- Philippe GUERAND

Contact presse :

Jean-François Clément 04 72 11 43 61 clement@rhone-alpes.cci.fr